

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 mars 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoud BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : M. Jean-Paul DURAND (pouvoir Mme BELHADEF) - M. Bassir AMIRI (pouvoir Mme KOENDERS) - M. Jean-Philippe MOREL (pouvoir M. LEMANCEAU) - M. Stéphane CHEVALIER (pouvoir Mme RENAUD) - M. Laurent BOURGUIGNAT (pouvoir M. DE VREGILLE) - Mme Stéphanie MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU)

OBJET DU VŒU

Groupe socialiste, radical, citoyen et apparenté du Conseil Municipal de Dijon

Vœu relatif à la ré-ouverture des établissements culturels et à la reprise des activités artistiques

Mme Martin expose :

Le 17 mai 2019 le Musée des Beaux-Arts de Dijon rénové rouvrait ses portes au public à l'occasion d'une fête populaire et fédératrice mettant à l'honneur la culture, dans et hors les murs. Deux ans plus tard, le Musée des Beaux-Arts, comme les autres musées de France, comme les salles de cinéma et les salles de spectacle, est désespérément vide.

Les différentes mesures prises successivement pour faire face à la crise de la Covid-19 ont un impact extrêmement grave sur le secteur culturel. Si nous adhérons à la nécessaire exigence de solidarité et de santé publique afin d'endiguer la pandémie, nous – élus de proximité -connaissons aussi le caractère essentiel et indispensable de la culture dans toutes ses dimensions.

Pourtant, depuis maintenant plus d'un an, la fermeture des différents établissements et l'annulation des programmations culturelles privent nos concitoyens de l'accès à l'art. Nous pensons que c'est une erreur.

Aujourd'hui, nous sommes également solidaires des professionnels, des artistes, des techniciens qui sont à l'arrêt, dans l'angoisse de leur devenir.

Dans le respect des règles sanitaires, tout comme les commerces, les transports en commun ou les services publics qui sont ouverts parce qu'ils sont essentiels, il est indispensable d'autoriser l'accès à la culture.

En effet, dans ces moments difficiles où nous avons plus que jamais besoin de comprendre, de nous évader, de nourrir nos imaginaires et d'envisager des perspectives, nous sommes convaincus que l'art est essentiel à notre vie.

Il est primordial de rappeler, qu'au pays des Lumières, la culture est le ferment de la construction d'esprits libres et critiques, elle est facteur d'émancipation, source de plaisir et de détente.

Depuis de nombreuses semaines les élus locaux, les acteurs du monde culturel, les publics manifestent leur souhait de voir les établissements rouvrir.

Aussi, le Conseil Municipal de Dijon, réuni le 22 mars 2021, demande au gouvernement de faire confiance aux acteurs de la culture, d'entendre leurs propositions afin de définir, avec eux, les conditions et les règles sanitaires adaptées ainsi que l'accompagnement nécessaire qui permettront une reprise des activités culturelles le plus rapidement possible.

Voeu adopté à l'unanimité